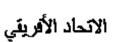
AFRICAN UNION





UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321 Adresse électronique: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE REITERE SON APPEL POUR UNE PLUS GRANDE MOBILISATION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE POUR VAINCRE LE GROUPE SOMALIEN AL SHABAAB AFFILIE A AL-QAÏDA

Addis Abéba, le 11 février 2012: Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, a appris l'annonce faite par le chef d'Al-Qaïda, Ayman Al Zawahiri, dans une déclaration vidéo datée du 9 février 2012, selon laquelle le groupe somalien Al Shabaab a officiellement rejoint l'organisation terroriste internationale. Cette annonce est intervenue à la suite de la diffusion d'un message audio dans lequel le chef du groupe somalien, Ahmed Abdi Godane, alias Mukhtar Abu al-Zubeyr, a proclamé son allégeance au leader d'Al-Qaïda, faisant le serment que ses disciples "iront au combat avec lui en tant que loyaux soldats."

La décision prise par Al Shabaab de rejoindre officiellement Al-Qaïda est une tentative désespérée d'un groupe déchiré par des conflits internes et affaibli à la suite des récents succès enregistrés à Mogadiscio par les forces du Gouvernement fédéral de transition (TFG) et celles de l'AMISOM, ainsi qu'à la suite des opérations menées dans d'autres parties du pays par les forces du TFG, avec le soutien de l'Ethiopie et du nouveau contingent de l'AMISOM en provenance du Kenya.

Le Président de la Commission note qu'il est maintenant devenu clair qu'Al-Shabaab est un outil d'Al-Qaïda, mu par un agenda terroriste mondial, très éloigné des préoccupations et des intérêts du peuple somalien, et décidé à déstabiliser la Corne de l'Afrique et au-delà. Au fil des ans, Al Shabaab a causé le chaos en Somalie et a infligé des souffrances indicibles au peuple somalien, comme en témoignent ses attaques répétées et sans discernement contre les civils et son refus de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations dans le besoin, en particulier lors de la grave sécheresse qui a touché la Somalie l'an dernier.

Dans ce contexte, le Président de la Commission réitère l'appel de l'UA aux Somaliens qui ne l'ont pas encore fait pour qu'ils se joignent sans délai au processus de paix de Djibouti, y compris l'Accord de Kampala de juin 2011 et la Feuille de route politique de Mogadiscio de



septembre 2011. Il les exhorte à poursuivre leurs objectifs politiques par des moyens pacifiques, dans le respect des aspirations légitimes des Somaliens et de leur désir d'ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire tourmentée de leur nation.

Le Président de la Commission appelle la communauté internationale à apporter le soutien nécessaire au peuple somalien dans sa quête de paix, de stabilité et de réconciliation. Aujourd'hui plus que jamais, il existe une opportunité de changer radicalement le cours des événements en Somalie pour le plus grand bien de ses populations durement éprouvées et en appui à la stabilité régionale et à la sécurité internationale, y compris les efforts globaux de lutte contre le terrorisme et la piraterie.

A cet égard, le Président de la Commission souligne, une fois encore, que le soutien du Conseil de sécurité des Nations unies au renforcement de l'AMISOM, sur la base de son nouveau concept stratégique, tel qu'adopté par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, le 5 janvier 2012, revêt une importance primordiale. Par conséquent, il exhorte le Conseil de sécurité à prendre rapidement la décision attendue de lui, conformément à sa responsabilité principale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Une telle décision contribuera dans une très large mesure à créer des conditions propices au succès de la Conférence prévue à Londres le 23 février 2012, et ouvrira la voie à une plus grande mobilisation de la communauté internationale en faveur de la paix, de la sécurité et de la réconciliation en Somalie.

Le Président de la Commission appelle également tous les partenaires de l'UA à apporter un soutien adéquat aux forces nationales de sécurité de la Somalie, qui doivent, en dernière instance, assurer la sécurité à long terme de la Somalie et contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda de paix et de sécurité de l'UA.

